



Visite médicale titre de séjour

Par **ngai**, le **04/08/2010** à **11:33**

Bonjour,rns'il vous plaît , j'ai un récépissé de 3 mois que j'ai renouvelé plus d'une fois et il ya presque 2 mois jour pour jour lorsque je m'étais rendu à la s-préfecture , on m'a dit que ma carte était déjà fabriquée et qu'il fallait au préalable passer une visite médicale seulement ça fait déjà 2 mois que j'attends cette fameuse convocation et elle n'est toujours pas venue et j'ai même appelé à l'anaem où sur base des mes coordonnées; ils m'ont dit qu'ils n'ont pas mon dossier, alors ma question est celle de savoir combieb de temps je dois attendre sachant que je suis dans la précarité et en charge de 3 enfants et sans aucun droit.rnMerçi d'avance pour vos réponses.

Par **karim**, le **15/08/2010** à **14:10**

bonjour .rn rn Sachant que au moment de déposée le dossier a la préfecture c a l agent de vous faire singée a papier qui part a l ofi et après il faut attendre au mois 1mois et demi pour recevoir la fameuse convocation .rn moi personnellement je suis passée par la ça va faire 15j .rn rn bon courage a vous.

Par **ngai**, le **15/08/2010** à **22:08**

Merçi pour la réponsern mais après qu'est ce qui se passe; on vous remets directement la carte? et quand est ce qu'on paie la fameuse taxe?

Par **karim**, le **15/08/2010** à **23:00**

bonjour rnrnc quand vous recevrai la convocation de lomi la il vous dise combien le prix que vous allez payé pour récupéré la carte et il vous donne des attestation a remettre a la préfecture.

Par **ngai**, le **17/08/2010** à **22:11**

Merçi pour la réponsernen fin la fameuse convocation est arrivée avec la somme à payer (timbres).rnj'attends le jur j pour répondre à la convocation.